

Sous le signe du printemps et des sorties, quelques informations utiles !

Les risques d'une piqûre de tiquedes conseils opportuns

La maladie de Lyme se transmet à l'homme par une simple piqûre de tique infestée. Anodine au départ, elle peut vite donner lieu à de sévères complications.

Elle a la taille d'une tête d'épingle et sa morsure passe inaperçue. Pourtant, la tique peut-être redoutable lorsqu'elle transmet à l'homme la maladie de Lyme. Cette infection bactérienne se développe entre un et trois mois après la piqûre. Apparaît alors une lésion cutanée qui s'étend de façon circulaire. Elle s'accompagne de fièvre, fatigue, maux de tête, douleurs articulaires et musculaires. La maladie insidieuse peut entraîner des complications neurologiques, articulaires ou cardiaques si elle n'est pas traitée par antibiotique.

Eviter la piqûre !!!

Ne prenez pas de risques ! Protégez-vous lors des balades dans les bois, surtout entre le printemps et la fin de l'automne. Portez par exemple un pantalon, un chapeau et une chemise à manches longues. En rentrant examinez votre peau votre cuir chevelu et assurez vous qu'aucune tique ne s'y est attachée. S'il y en a une, ôtez-la à l'aide d'une pince à tique achetée en pharmacie. Accrochée pendant moins de 24 heures, il est peu probable qu'elle ait eu le temps de transmettre la bactérie. Attention, toute morsure justifie un examen médical.

(Source : bulletin de l'Association des Retraités du Crédit Agricole de Franche Comté - ARECA)

Quels moyens de paiement utiliser à l'étranger

Retraits d'argent, paiements... Comment limiter les frais lorsque l'on part en vacances à l'étranger ?

Retirer de l'argent

Si vous partez dans un pays de la zone euro :

Les retraits aux distributeurs seront facturés par votre banque au même prix qu'en France. Si votre banque vous facture dans l'Hexagone pour des retraits effectués auprès d'un distributeur d'un établissement concurrent, elle le fera donc, aussi, pour vos retraits à l'étranger.

En dehors de la zone euro, votre banque vous prélèvera à chaque retrait au distributeur automatique des frais fixes et, éventuellement une commission calculée en pourcentage du montant retiré. Le taux de change – intégrant une commission de change – est, lui, calculé et intégré au retrait.

Conseils : Ne retirez de l'argent qu'aux distributeurs automatiques car les frais pour les retraits réalisés au guichet d'un établissement financier coûtent plus cher.

Évitez aussi de multiplier les retraits de petits montants pour ne pas régler plusieurs fois les frais fixes dus pour chaque opération. Enfin, avant de partir, assurez vous auprès de votre Agence que vos plafonds de retraits et paiements à l'étranger correspondent à vos besoins.

Payer par carte bancaire

Dans les pays de la zone euro, les banques ne prélèvent aucun frais si vous réglez par carte.

En dehors de la zone euro, en revanche, elles facturent une commission proportionnelle au montant réglé. S'y ajoutent parfois, mais rarement, des frais fixes. Le taux de change inclut, lui, la commission de change calculée et intégrée au paiement.

Conseil : Payez le plus souvent possible par carte et non en espèces. Vous subirez, en effet, moins de frais si vous réglez ainsi que si vous retirez des espèces aux automates.

Les chèques de voyage

Si vous vous rendez dans un pays où les paiements par carte sont peu répandus, munissez-vous de chèques de voyage. Sur place, vous pourrez les échanger contre des espèces. Ces chèques vous dépanneront aussi si vous vous faites voler votre carte bancaire. Sachez que si vous les perdez ou s'ils vous sont volés, ils vous seront remboursés. Il vous est conseillé de relever les n° des chèques en cas de perte ou vol.

À faire avant de partir

Demandez à votre banque le numéro de téléphone à composer pour faire opposition depuis l'étranger (chaque établissement a le sien). Renseignez-vous auprès de votre banque sur les plafonds de retrait et de paiement de votre carte.

Bons voyages

Visite du site A.R.D. de Pomacle/Bazancourt

Vous avez été très nombreux à répondre favorablement à notre proposition de visite du site industriel de Pomacle, vous êtes plus de 500 à vous être inscrits. Hélas, le site industriel ne peut prendre en charge que 50 personnes à la fois.

En 2011 nous aurons droit à seulement 4 visites qui ne satisferont que 200 personnes. Nous avons déjà commencé ces visites les 25 Février et 26 Avril et deux autres seront programmées au deuxième semestre 2011.

En 2012 nous poursuivrons ces visites et nous vous contacterons directement comme nous l'avons déjà fait en 2011.

Sortie annuelle... à la rencontre des Ardennes

La sortie annuelle de votre association s'est déroulée le 17 mai dernier.

Le programme était le suivant :

- Visite guidée de la Rotonde SNCF de Mohon.
- Déjeuner dans l'enceinte du Château Fort de Sedan.
- Visite guidée du plus grand Château Fort d'Europe, celui de Sedan.

Information sociale

Le Clic de Charleville, précisions complémentaires :

Dans notre dernier numéro de janvier à propos des Clic de nos deux départements, nous avons mentionné celui de Charleville ; annonce exacte à cette époque (encore que déjà menacé dans son existence), mais aujourd'hui erronée, puisque cette structure a cessé d'exister depuis le 28 avril dernier !

Désormais, le Conseil Général reprend en main la coordination gérontologique et l'intègre à son réseau territorial.

Notre Fédération Nationale évolue

Tout d'abord quelques chiffres

- 24 000 adhérents à travers les Aropa qui lui sont affiliées ; notons que notre seule Aropa 51-08 "pèse" à elle seule plus de 10 % .
- 19 000 abonnés à notre revue "Le Chêne Vert".
- 42 bénévoles font vivre la Fédération avec une secrétaire salariée.

Son rôle

- Défendre, au niveau national, les droits des retraités en intervenant auprès des organismes gestionnaires de retraite ; c'est ainsi que fin d'année dernière elle a pu obtenir d'AGRICOLA la mise en paiement des excédents de la branche retraite CCPMA.
- Peser, à travers une grande Confédération de retraités (plus de 2 millions), sur les décisions qui concernent les retraités dans les domaines de la protection sociale, de la politique du vieillissement, du pouvoir d'achat, etc... ; en d'autres termes, être présente dans les grands débats nationaux (cette année c'est la dépendance) tout en apportant des propositions et des solutions.
- Communiquer par divers canaux dont le "Chêne Vert", le site Internet (www.fnaropa.fr) de plus en plus visité, les relais régionaux, les dossiers de présentation destinés à la presse et aux décideurs nationaux, etc...

Son évolution

Deux mots caractérisent à eux seuls l'évolution de la Fédération

Ouverture et décentralisation

L'ouverture :

C'est se donner les moyens d'accueillir d'autres associations non issues directement des O.P.A. traditionnelles. Les domaines visés recouvrent les secteurs de l'agroalimentaire, l'agrofourmiture, l'agroéquipement, bref tout ce qui gravite de près ou de loin autour de l'agriculture.

Une contrainte ; conserver nos valeurs, notre raison d'être et sauvegarder notre culture qui a fait la force des Organisations Professionnelles Agricoles.

Cette ouverture décidée lors de l'Assemblée Générale de la Fédération Nationale en avril dernier peut aussi s'interpréter comme la nécessaire adaptation d'une structure nationale face à un environnement économique en pleine mutation, à l'instar des grands groupes coopératifs que nous connaissons bien dans notre région et qui sont devenus, à travers leurs nombreuses filiales, des acteurs mondiaux incontournables.

La décentralisation :

Pour la Fédération c'est se rapprocher au plus près des Aropa ; 22 délégués régionaux vont donc devoir animer celles qui leur sont rattachées, les aider dans leur développement et faire remonter au niveau national les besoins des adhérents, leurs attentes et également leurs suggestions et propositions.

L'évolution de notre structure nationale devrait normalement lui permettre d'assurer sa pérennité, mais surtout d'être plus présente encore au sein de la Confédération Française des Retraités en la confortant du même coup.

Affirmer une volonté est une chose, mais ce n'est qu'un début ; il reste maintenant à recruter. La Fédération a donc adapté son organisation interne afin de pouvoir concrétiser sa nouvelle politique. Ainsi a été créé un poste de Vice-Président, dont le titulaire est chargé spécialement de coordonner les actions de recrutement.

Nous avons eu la chance d'accueillir à notre Assemblée Générale à Chouilly ce Vice-Président, en la personne d'Alain Gidon.

Il a développé avec un brio certain, non dénué d'humour, les atouts dont dispose maintenant la Fédération pour assurer son développement tel que nous venons de le relater.

Notre assemblée générale n'était pas, bien évidemment, consacrée à ce seul sujet ; chacun trouvera dans le supplément spécial "**Notre Assemblée Générale....Un rendez vous devenu incontournable**", l'ensemble des thèmes qui ont été abordés.

La Confédération Nationale des Retraités (CFR)

Inutile de rappeler que notre Fédération est partie prenante au sein de cette Confédération qui réunit environ 2 millions de retraités ; si vous souhaitez en savoir davantage consultez son Site Internet – <http://www.retraite-cfr.fr>

Mais sachez déjà qu'elle intervient activement auprès des élus politiques ; comment ?

.....Avec l'Observatoire Seniors et Société – O.S.S.

Créé en 2006 pour solliciter les parlementaires lors de l'élection présidentielle de 2007, l'OSS est une organisation décentralisée de la CFR qui permet de suivre les différentes interventions et positions de nos élus par rapport à nos positions, sur tous les sujets qui intéressent les retraités et personnes âgées.

Notre Aropa participe à ce dispositif avec Jean-Pierre Desprez et Guy Masson.

Le prochain Chêne Vert

Le numéro que vous allez découvrir en juillet prochain est consacré à l'assemblée générale de la Fédération qui s'est tenue en avril dernier ; les développements qui y sont consacrés reflètent l'importance des décisions prises à savoir :

- **l'ouverture à d'autres associations non issues des O.P.A. traditionnelles.**

Les autres sujets sont consacrés en particulier à :

- **le Mutualisme**, un concept que nous connaissons bien mais qui évolue ; les colonnes de la revue ouvrent un débat qui se poursuivra sur les numéros suivants.
- **la dépendance**, un thème d'actualité puisque le Gouvernement va prochainement faire des propositions.
- **l'alimentation et la santé**, que manger pour bien vivre et vivre longtemps.

Humour

De quoi nous réconcilier avec notre chère langue française !!! Connaissez-vous bien le passé simple.... pas si simple justement.... Mais rigolo. Emploi humoristique du passé simple.... La conjugaison comme on l'aime. Quelques plaisants exemples de l'emploi du passé simple.

Non ! Ce n'était pas chose évidente que cette conversation toute en langue morte. Et pourtant je la tins.

Hier, nous achetâmes le DVD d'un spectacle de Félicien Marceau et, tout de suite, nous le mîmes.

Comment ? Vous avez mis à la casse votre vieille Volkswagen ? C'est bien dommage ! Tiens ! Vous souvient-il qu'un jour vous me la passâtes ?

Bien que vous ayez laissé passer votre chance de cesser d'être une prostituée, un jour, vous le pûtes.

Merlin n'était qu'un simple mortel jusqu'à ce qu'enchanteur il devint.

Deux vieux acteurs hollywoodiens discutent : - Te rappelles-tu notre premier film... ce western dans lequel nous jouions les indiens ? – Oh oui ! Et je sais que nous nous y plûmes.

Vous saviez que ce manteau était tout pelé... alors pourquoi le mîtes-vous pour la réception d'hier soir ?

C'est dans ce tonneau que notre vieux vin fût.

On nous offrit une augmentation et, bien-sûr, nous la prîmes.

Les moines brassèrent la bière et la burent.

C'est bien parce que vous m'avez invité à goûter votre Beaujolais que je vins.

Charlotte Corday cacha le poignard en son sein, sortit de chez sa logeuse et, soudain, à l'idée du crime qu'elle allait perpétrer, elle se marra.

Que la crevette était un insecte, vous le crûtes assez.

A l'idée qu'ils auraient pu y laisser leur vie, à grosses gouttes, ils suèrent.

Pour les prochaines vacances, l'idée d'aller en Arabie Saoudite, ils émirent.

C'est à cause du trou que cet enfant fit en bas de leur porte que ses parents le châtièrent.

Elle était encore en train de lui bénir la poitrine à coup de surin lorsque les flics la serrèrent.

Comment ? D'enfiler correctement ce pantalon, incapable vous fûtes.

(Sources : Le bulletin de mars 2011 de Association des retraités du Crédit Agricole de Franche Comté)